



Wallonie-Bruxelles / Québec
8^{ème} Commission mixte permanente, biennium 2013-2015

Depuis mars 1999, un accord-cadre de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec a été signé par les gouvernements du Québec, de la Communauté Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans ce cadre, un programme de coopération sera établi au mois mai prochain pour les trois années à venir.

Fonctionnement

Vous trouverez ci-joint une note présentant les axes prioritaires définis par les partenaires ainsi qu'un formulaire reprenant les différents éléments nécessaires à une évaluation de votre projet. Ces formulaires doivent être renvoyés à Wallonie-Bruxelles International- WBI- Place Saintelette 2 à 1080 BRUXELLES.

J'attire votre attention sur le fait que votre partenaire québécois doit obligatoirement envoyer le sien au Ministère des Relations internationales du Québec ; la réciprocité des projets est en effet privilégiée.

Les dossiers doivent nous parvenir pour le **15 mars 2013** au plus tard.

Modalités financières

Les projets soutenus par WBI bénéficient d'une prise en charge des frais de déplacement et/ou de séjour au Québec des opérateurs issus de Wallonie-Bruxelles. Il s'agit d'un financement d'appoint favorisant la mobilité qui ne se substitue pas au soutien éventuel accordé par d'autres organismes. Les dépenses visées ne peuvent toutefois pas bénéficier d'un double subventionnement.

En ce qui concerne la recherche scientifique, le 7^{ème} programme de travail de l'actuel biennium a soutenu 26 projets dans les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.

Se fondant sur la réciprocité, le partenaire québécois bénéficie du soutien du Ministère des Relations internationales du Québec pour se rendre en Wallonie-Bruxelles.

Bien cordialement,

Philippe SUIEN,
Administrateur général

Relations bilatérales
Direction générale : Charles-Etienne LAGASSE, Inspecteur général

Europe du Nord, de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon, Israël
Direction : Christian CARETTE, Inspecteur général

Amérique du Nord
Responsable : Vinciane PÉRIN (02/421.86.26) v.perin@wbi.be